

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept

Le vingt-six juin

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni sous le Chapiteau 39.01 à Amancey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juin.

N° 132/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 19 juin 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 3 juillet 2017,

Objet de la délibération :

Compte administratif 2016
Budget annexe « ZAE La Louière » ex. CCPO

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 71
- Absents : 28
 - Dont suppléés : 5
 - Dont représentés : 7
 - Excusés : 6
 - Non excusés : 10
- Votants : 83

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Porteret Jean-Claude à M. Daudey Pierre, Mme Leblanc-Vichard à M. Demesmay Maurice, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry

Procuration Maxime, M. Laithier Didier à M. Prost Jean-Paul, M. Sage Jean-Luc à Mme Faivre Sarah, M. Ducret Sylvain à Mme Bertin Nathalie, M. Bole Joel à M. Marechal Philippe,

Suppléé(e)s M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie Claude, M. Teles Patrick par M. David Gilles, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, Mme Morel Nicole par M. Huot-Marchand Bernard, M. Bruchon Pierre par M. Mouglin Gérard

Excusé(e) Ms. Bardey Philippe, Debray Michel, Nicolet Jean-Paul, Guinchard Jean-Pierre, Simon Gilles & Vergey André

Absent(e)s Mmes Breuillot Christine, Faillenet Maryse, Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Maugain Romuald, Petetin Yves, Chatelain Claude & Maire du Poset Thierry,

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Philippe Marechal, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. Jean-Paul Prost, vice-président en charge des finances, donne lecture aux conseillers communautaires, après que M. le Président de l'ex. Communauté de Communes du Pays d'Ornans se soit retiré, du Compte Administratif 2016 du budget annexe **ZAE La Louière** de l'ex CCPO qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
550 362.37 €	609 640.42 €	59 278.05 €
Report résultat 2015		-56 278.05 €
Résultat cumulé 2016		3 000.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
465 765.00 €	1 009 691.37 €	543 926.37 €
Report résultat 2015		-546 926.37 €
Résultat cumulé 2016		-3 000.00 €

Il propose à l'assemblée d'affecter les résultats de la manière suivante :

Report de l'excédent de fonctionnement

Compte 002 (Recettes de fonctionnement) ⇒ 3 000.00 €

Report du déficit d'investissement

Compte 001 (Dépenses d'investissement) ⇒ 3 000.00 €

Les membres présents, à l'unanimité :

1. Approuvent le compte administratif 2016 du budget annexe **ZAE La Louière** de l'ex. CCPO dont le résultat de clôture fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 3 000.00 €
- un déficit d'investissement de 3 000.00 €

2. Décident de reporter le résultat comme suit :

- Compte 002 (Recettes de fonctionnement) ⇒ 3 000.00 €
- Compte 001 (Dépenses d'Investissement) ⇒ 3 000.00 €

Fait et délibéré en séance, le 26.06.17
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président